

ÉTABLISSEMENT :
COLLÈGE LES OLIVIERS
30 000 NÎMES
Tél. : 04.66.84.83.61

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° de la séance :4

En date du : Lundi 29 février 2024

Transmis le : Mardi 5 mars 2024

Nature de la séance : ordinaire / ~~extraordinaire~~
à 18Hà Monsieur l'Inspecteur d'Académie-Directeur Académique des
services de l'Éducation Nationale du GARD

Monsieur le Président du Conseil départemental

L'ensemble des membres du Conseil d'Administration

Présidence : Mohamed BOUTA

Secrétaire de séance : Patrice AVIET

Membres absents / excusés : voir page suivante

Nombre de membres présents : 19 en début de séance

Quorum: 16

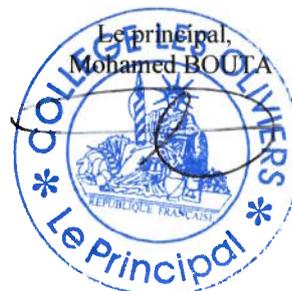
Ordre du jour :	Pages PV	Pages annexes	Points votés pour
I. CONSEIL D'ADMINISTRATION			
1. Adoption du procès-verbal de la séance du jeudi 30 novembre 2023	1		accord
2. Présentation de l'ordre du jour	1		info
II. ORGANISATION DE L'EPLÉ			
1. Répartition de la DHG pour la rentrée scolaire 2024	2 à 3	7 à 8	refus
2. Nouveau dispositif de rangement à 8h, 10h, 14 et 16h	4		info
3. Repas Couscous / Concert du vendredi 31 mai 2024	4		info
4. Décision du Conseil Départementale sur la pose des caméras	5		info
5. Ecole Ouverte	5		info
III. AFFAIRES FINANCIÈRES			
1. Voyages Erasmus Valencia pour vote	6	9	accord
2. Point d'étape Photocopies	6	10	info
3. DBM pour information, tarif ATTEE et charges communes	6	11 à 16	info
<p>Nombre de pages du procès-verbal : (hors page de garde et émargement) : 6 Pages annexes numérotées 7 à 16</p>			

Signature du Président du Conseil d'Administration et du secrétaire de séance

Le secrétaire de séance,
 Patrice AVIET
 Directeur
 SEGPA
 NÎMES



Le principal,
 Mohamed BOUTA



COLLEGE LES OLIVIERS, NÎMES
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 29-02-2024

I - CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pièce(s) jointe(s) en annexe : aucune

Monsieur le principal ouvre la séance à 18h10.

Les absents excusés sont les personnes indiquées sur la liste d'émargement.
M. AVIET assure les fonctions de secrétaire de séance.

I - CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pièce(s) jointe(s) en annexe : aucune

I - 1 Adoption du procès-verbal de la séance du 30/11/2024

Le document communiqué aux membres ne suscite aucune observation, il est adopté par le conseil.

Rappel

Ordre du jour

I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 novembre 2023
2. Présentation de l'ordre du jour

II. ORGANISATION DE L'EPLÉ

1. Proposition d'installation de caméras dans l'établissement

III. VIE SCOLAIRE

1. Ateliers de remobilisation – Dispositif de lutte contre le décrochage scolaire en 4^{ème} et 3^{ème}

IV. AFFAIRES FINANCIÈRES

- 1 Budget prévisionnel 2024
2. Autorisation du chef d'établissement pour signature de contrats et conventions

I - 2 Présentation de l'ordre du jour

M. le principal propose la mise au vote de l'ordre du jour modifié.
L'ordre du jour modifié est accepté par l'ensemble des membres du conseil.

Adoption du PV de CA du 30/11/2023

Résultat du vote :	Quorum :	16
	Vote pour :	19
	Vote contre :	0
	Abstentions :	0

COLLEGE LES OLIVIERS, NÎMES
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 29-02-2024

II – ORGANISATION DE L'EPLE

Pièce(s) jointe(s) en annexe : pages 7 à 8

II – 1 Répartition de la DHG pour la rentrée scolaire 2024

M. Bouta, Principal, présente la répartition de la DHG pour la rentrée 2024 :

Mise en place des groupes de niveaux qui en réalité et en toute logique devrait être des groupes de besoins.

Les groupes de niveaux, un concept expérimenté dès 1967 en France

Il n'est pas difficile de comprendre l'idée qui sous-tend le principe des groupes de niveau. Les classes de collèges sont, pour la plupart, hétérogènes. On y trouve ainsi entre 15 et 20 % en moyenne d'élèves qui ont des difficultés handicapantes dans l'une ou l'autre des matières essentielles, comme les mathématiques et le français. La cause en serait qu'en classes de 25 à 30 élèves, le professeur n'a pas les moyens de s'intéresser plus particulièrement aux « décrocheurs » de la matière. Il est donc tenu de faire des cours pour les « moyens » ou les « bons ».

En divisant les classes de 6^e et 5^e en trois catégories – les élèves en difficulté, les moyens et les forts – l'approche des groupes de niveau vise à offrir un enseignement plus ciblé et personnalisé. Le groupe 1, composé d'une quinzaine d'élèves maximum, regroupera ceux rencontrant le plus de difficultés dans une matière, tandis que les groupes 2 et 3 accueilleront des élèves qui suivent ou excellent dans la matière en question. L'objectif déclaré est le même que celui de la première expérimentation en 1967 : parvenir à l'individualisation de l'enseignement dans un système nécessairement collectif. Autrement dit, en réunissant les plus faibles en mathématiques ou en français en petit nombre, il serait plus facile de les faire progresser et rattraper leur retard. De nouveaux essais ont encore été tentés en 1983 ou encore en 2016.

Les professeurs pourront ainsi ajuster leur pédagogie et leur rythme d'enseignement selon les besoins spécifiques de chaque groupe. Cette stratégie vise également à réduire la stigmatisation et les perturbations en classe tout en favorisant un environnement propice à l'apprentissage pour tous. En concentrant les efforts sur les matières fondamentales que sont les mathématiques et le français, l'Éducation Nationale espère ainsi améliorer la réussite scolaire globale et réduire les inégalités.

Plusieurs conditions pour la réussite de ce dispositif :

1/ Les conditions de réussite des groupes de niveau reposent nécessairement sur **une excellente coordination des équipes pédagogiques**. Dès 1967, il était indiqué que tous les enseignants concernés devaient se considérer comme collectivement responsables de l'ensemble des élèves et non pas, sélectivement, des élèves d'un seul groupe.

2/ Les nombreux travaux portant sur des classes homogènes semblent montrer que le professeur adapte ses objectifs, de façon consciente ou non, au niveau de sa classe. Si le niveau est faible, l'enseignant aura tendance à **baissér son niveau d'exigence** et à moins solliciter l'activité réflexive des élèves. D'où une possible démotivation des élèves comme de l'enseignant, très contre-productive.

3/ Les groupes de niveau faible risquent de réunir les élèves « difficiles », **susceptibles de perturber l'ensemble de cette classe**.

Représentant des professeurs :

Nous ne sommes pas d'accord pour profiler les élèves.

Sur 4h30, selon la proposition de M. le Principal, les élèves auraient 3h de cours en classe entière et 1h30 en demi-classe.

Les professeurs de maths sont en barrette. C'est intéressant de pouvoir modifier les groupes dans l'année selon les besoins.

C'est intéressant de pouvoir changer dans l'année co-enseignement en 1 seul groupe ou enseignement différencié en deux groupes séparés selon les besoins. M. Santucci est séduit par le système proposé.

Les groupes de niveau, c'est stigmatisant. Effet Pygmalion. Avec les groupes de niveau, les faibles sont tirés vers le bas, et les bons peuvent gagner un peu au mieux = études scientifiques.

M. Bouta présente deux versions :

Proposition 1

On divise la classe en deux groupes avec une consommation de la dotation supplémentaire de 5h sur un total de 8h allouées par niveau et discipline.

Proposition 2

Les professeurs sont d'accord pour cette version. Chaque professeur principal devra mieux travailler avec son collègue pour mieux connaître tous ses élèves, dont il ne verra certains que 3h.

COLLEGE LES OLIVIERS, NÎMES
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 29-02-2024

Question d'une professeure : est-ce que les programmes sont encore important avec ce fonctionnement institutionnel imposé ?

Demande des professeurs d'avoir des groupes d'élèves hétérogènes et moins nombreux.

Intervention de Mme Le Natur et de M. Chkoubi

HSA en EPS données en 6ème pour le savoir nager. C'est insuffisant pour aider les non nageurs. L'année prochaine, Fenouillet reste fermée. Commencer avec les moyens nageurs et terminer avec les petits ou non nageurs sera à nouveau aussi problématique : il manque 1.5 HSA l'année prochaine encore.

Il y a en primaire des élèves qui ne vont pas à la piscine : on récupère un grand nombre d'élèves non nageurs. Il faudrait deux ou trois piscines de plus. Pourvu que M. Bouta trouve l'an prochain des solutions pour répondre encore aux besoins des non nageurs en trouvant une solution de financement.

Il manque aussi des heures de PSC1. Il manque aussi des heures en langue pour les cours dédoublés et pour la classe bilangue.

Dénonciation du choc des savoirs., et des groupes de niveau : motion présentée par les représentants des personnels (lecture du document joint). Mise au vote.

Cela entraîne les personnels à voter contre la répartition travaillée au mieux avec M. Bouta.

Représentant des parents :

Comment diviser en deux groupes les élèves d'une classe, selon quels critères ? Dans ce cas, la structure classe et le professeur principal sont concernés. Où est la 6ème A : elle n'est pas concernée par la réforme.

Peur de se voir coller une étiquette de bon ou de mauvais élève ; au professeur de le présenter d'une manière positive.

Les parents expriment le doute de voir les élèves mauvais progresser en groupe de mauvais, et même de voir les bons progresser dans les groupes de bons.

Les parents confirment le manque de piscine et le fait que certains élèves n'acquièrent pas le savoir nager en primaire.

Principal :

Accompagnement des élèves en deux groupes par classe. Plusieurs propositions : co-enseignement, ... L'an prochain, évaluation de tous les niveaux pour faire les groupes. Pour les futurs 6èmes, ce sont les collègues du primaire qui devront constituer les groupes.

Aubaine de travailler en demi-groupes 1h30 par semaine.

Dans ces deux groupes, il n'y a pas l'obligation de couper la classe en deux selon les niveaux.

Proposition 2 : 3h30 de cours en classe entière, 1h de cours dédoublés.

Idée d'un démarrage lent : en classe entière en septembre, puis démarrage des groupes à partir d'octobre.

Le professeur peut travailler de façon qualitative.

DGH : présentation du tableau de répartition : les besoins en heures, les heures postes, les apports extérieurs et les heures supplémentaires par disciplines.

Arrivée de M. Bouget à 19h15 (20 membres présents).

DHG Rentrée 2024

Vote de la répartition

Résultat du vote :

Quorum : 16
Vote pour : 7
Vote contre : 9
Abstentions : 4

Vote de la motion

Quorum : 16
Vote pour : 16
Vote contre : 4
Abstentions : 0

COLLEGE LES OLIVIERS, NÎMES
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 29-02-2024

II – ORGANISATION DE L'EPLÉ

Pièce(s) jointe(s) en annexe : aucune

II – 2 Nouveau dispositif de rangement à 8h, 10h, 14 et 16h

Représentants des personnels :

Une demande est exprimée pour faire monter les élèves à 7h57.

Professeurs :

Les casquettes sont plus nombreuses dans les couloirs.

L'avis est partagé dans la salle des professeurs qui craignent le bazar dans les couloirs. Finalement, fluidité appréciée et travail de l'autonomie. Mais on ne voit plus certains professeurs qui ne descendent pas chercher leurs élèves.

CPE :

Couverture satisfaisante de 9 AED. Actuellement, on ne peut mettre que 5 AED sur les trois étages. AED félicités par le Chef d'Etablissement car l'équipe est très réactive et présente dans les couloirs. Un bilan sera effectué avant les vacances prochaines.

Communiquer sur les tenues de plus en plus négligées (casquettes, ...), la nourriture (boissons, chips, ...) de plus en plus présente, les cigarettes électroniques jetables et autres objets interdits au collège, les réseaux sociaux (conflits qui démarrent sur les réseaux), détériorations au collège, l'utilisation des téléphones (qui restent allumés, qui sonnent, qui permettent d'écouter de la musique, ...).

Effet d'entonnoir près de l'escalier B au 2ème étage.

INFO

II – ORGANISATION DE L'EPLÉ

Pièce(s) jointe(s) en annexe : aucune

II – 3 Repas Couscous / Concert du vendredi 31 mai 2024

Point sur le festival :

Plan présenté par le Chef d'Etablissement. Présentation de la carte mentale.

Repas Couscous : parents et élèves de 3ème HAS encadrés par M. Vidal.

Groupe marocain (pays à l'honneur cette année).

Sécurité : 7-8 élèves de Bac Pro.

Sont invités les élèves de CM2 CM1 et 6^{ème} avec leurs familles.

Les enfants de moins de 4 ans ne paient pas l'entrée.

INFO

COLLEGE LES OLIVIERS, NÎMES
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 29-02-2024

II – ORGANISATION DE L'EPLÉ

Pièce(s) jointe(s) en annexe : aucune

II – 4 Décision du Conseil Départementale sur la pose des caméras

M. Bouget :

Il n'y a pas de financement pour l'espace public. Les Caméras seront fixées aux entrées (accueil et entrée fournisseur) pour aider l'agent d'accueil.

Temps d'inertie du portail fournisseur qui expose un risque.

Mme Le Natur (EPS) :

Accompagnement financier des établissements. 2.18 euros par élève au lieu de 10 ou 11h nécessaires pour le renouvellement du matériel.

Lutte contre la pénibilité : mauvaise insonorisation dans le gymnase : bouchons d'oreilles pour les professeurs d'EPS.

Pas d'ordinateur mis à disposition, 2 tablettes pour 5 professeurs. Matériel personnel

Sportifs au collège : pérennité de ce dispositif. Difficulté à la programmation.

Travail avec le RCN une année, très profitable, mais manque d'engagement des sportifs ce qui ne génère pas de fonctionnement pérenne.

M. Bouget précise que Les clubs sont rémunérés à hauteur de 10000 euros sur le nombre d'intervention dans les établissements scolaires. Donc ça continue.

Club de rugby des Angles, handball féminin de Bouillargues, ça dépasse les clubs nîmois.

Sortie de M. Chamberon et de Mme Ruiz à 20h.

INFO

II – ORGANISATION DE L'EPLÉ

Pièce(s) jointe(s) en annexe : aucune

II – 5. Ecole Ouverte

M. Escafit présente la synthèse du dispositif « Ecole Ouverte » – Vacances d'hiver » à Ancelle dans les Alpes du Sud

Il présente le plan suivant :

Bilan pédagogique et culturel

Budget

Public retenu

Perspectives aux vacances d'avril

Membres Professeurs :

Question sur le Pacte : M. Bouta précise qu'il n'y a pas de nécessité d'être signataire du Pacte. Ecole apprenante n'implique pas la signature du Pacte.

Financement à 100% par le Rectorat.

Sélection des élèves sur quels critères ? Des élèves frustrés de n'avoir pas été retenus.

Critères listés en réunion de parents (assiduité, ponctualité, critères sociaux, implication dans le collège, comportement scolaire, fait de partir déjà lors d'une autre sortie établissement cette année, niveau en ski.

Projet des professeurs d'EPS d'emmener des élèves qui ne connaissent pas la neige.

Politique des voyages dans l'établissement à décider : souhait de voir les élèves partir une fois chaque année.

Les membres des personnels enseignants rajoute que :

Le collège n'a pas les moyens de fonctionner. Affichage trompeur. Trahison parce que les temps d'apprentissages sont dévalorisés par rapport aux vacances. C'est gratuit parce que c'est de l'affichage, qui fait accepter les dysfonctionnements de l'institution. Aussi une trahison des collègues, dont les salaires sont bas, et qui peuvent arrondir les fins de mois ponctuellement.

Trahison du service public.

Parents d'élèves :

C'est normal de ne pas emmener des élèves qui mettent le bazar.

Les professeurs veulent emmener tous les élèves, mais depuis la Covid, quelque chose a changé.

Exemple de la sortie à Lyon avec Mme Mexmes.

INFO

COLLEGE LES OLIVIERS, NÎMES
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 29-02-2024

III - AFFAIRES FINANCIÈRES

Pièce(s) jointe(s) en annexe : page 9

III - 1 Erasmus / Valencia

Mme la Gestionnaire prend la parole et présente le projet de voyage à Valencia en Espagne dans le cadre d'Erasmus. M. Kaddouri professeur d'espagnol a pour projet cette mobilité qui inclut deux classes de 5eme bilangue et se déroulera du 10 au 14 Juin 2024 en liaison avec l'institut Turis près de Valencia. Il est demandé une participation aux familles à hauteur de 120€ par élève. Le coût des mobilités précédentes dans le cadre d'Erasmus nous oblige à demander cette participation aux familles. Le coût total du voyage est estimé à 18050€, le montant total de la participation des familles sera de 5400€ et le montant imputé sur la dotation d'Erasmus sera de 12650€.

Résultat du vote : **Quorum : 16**
 Vote pour : 10
 Vote contre : 0
 Abstentions : 8

III - AFFAIRES FINANCIÈRES

Pièce(s) jointe(s) en annexe : page 10

III – 2 Point d'étape Photocopies

Sortie de Mme Mathieu.

Un budget énorme qui cumulé aux couts d'achats du papier, les droits de reproduction, la location des photocopieurs arrive au montant de 21502€71 de dépenses pour l'année 2023 mais en légère baisse de 6% par rapport à l'année 2022.

Les photocopies couleurs coûtent 10x plus que les noirs et blancs. Nous devons baisser la quantité de photocopies couleurs, une information et sensibilisation devra être faite auprès de tous les usagers. Il faut revoir le paramétrage de chaque photocopieur pour que les impressions soient par défaut toujours en noir et blanc.

Elu : la liberté totale des profs, c'est rare !

La couleur se justifie pour les bulletins papier dont les compétences doivent apparaitre en couleur.

INFO

III - AFFAIRES FINANCIÈRES

Pièce(s) jointe(s) en annexe : pages 11 à 16

III – 3 DBM pour information, tarif ATTEE et charges communes

Suite aux observations sur le budget 2024 une DBM pour information a été réalisée afin d'être en conformité avec le règlement restauration 2024. En effet le tarif restauration des ATTEE a été modifié il passe de 3€50 à 3€35 qui correspond au tarif d'un demi pensionnaire 4 jours dans notre établissement.

Le taux des charges communes passe de 12% à 15%, afin d'absorber cette hausse le FDPR a été abaissé à 14%.

INFO

La séance est levée à 21h02.

Signatures du Président du conseil d'administration et du secrétaire de séance

Secrétaire de séance

Patrice AVIET

